

Adhésion

L'adhésion est validée lorsque toutes les étapes décrites à l'issue du rdv d'accueil ont été accomplies. cf. « Processus d'adhésion » communiqué par mail ou « Comment devenir adhérent » sur le site

Il est demandé de finaliser ce processus rapidement pour faciliter l'intégration et la diffusion des informations.

Évolution du statut adhérent

Tout adhérent en concrétisant son adhésion partage son portrait et la dernière version à jour de son CV sur la partie privée du site

Tout membre de l'association, à défaut de s'y opposer par écrit, accepte de figurer sur l'annuaire interne (nom, prénom, lieu de résidence, adresse mel et numéro de téléphone).

Tout adhérent, à défaut de s'y opposer par écrit, autorise l'utilisation des images prises dans le cadre des activités de l'association.

Après son retour à l'emploi l'adhérent actif devient « adhérent ressource » en acceptant d'être contacté en tant que membre du réseau de l'association. En renouvelant l'adhésion il continue de bénéficier des différents services.

Participation aux activités

Le principe fondateur repose sur la dynamique du groupe lors des échanges et des partages en réunions plénières ou lors des ateliers en petit groupe.

L'adhérent s'engage à tout mettre en œuvre pour assister aux regroupements et suivre les ateliers organisés en interne où proposés par des institutions « partenaires ».

Toute absence devra être signalée au plus tôt aux bénévoles organisateurs.

Confidentialité

Tous les adhérents (actifs ou bénévoles) s'engagent à la plus stricte confidentialité quant aux informations échangées :

- durant les réunions de l'association
- dans le cadre des activités couvertes par l'association
- dans la partie privée du site internet emploi-nouvelledonnepbl.fr

Représentation de l'association

Si seuls les membres du conseil d'administration sont habilités à représenter l'association, et notamment à prendre des engagements au nom de celle-ci, tous les adhérents peuvent et doivent faire connaître et promouvoir l'association, notamment lors de visites d'entreprises au nom de l'association.

Les adhérents actifs participent aux côtés des bénévoles à représenter l'association lors des forums.

Éthique

La règle étant l'interactivité et la solidarité, l'adhérent s'engage à rechercher et partager toute information qui pourrait être utile à l'association ou à un autre adhérent. Ceci dans le cadre de ses visites d'entreprises, de ses recherches dans la presse ou internet, de ses contacts dans son réseau ou lors de ses contacts dans les différentes manifestations.

Un groupe d'échange sur l'application WhatsApp est proposé par l'association aux adhérents.

Le bénévolat et la gratuité faisant partie des fondamentaux de l'association, cet outil ne peut pas être utilisé à des fins de démarchage commercial ou avec l'objectif de se créer une base de prospects / clients

Tout adhérent souhaitant effectuer une publication visant à promouvoir un produit, une prestation ou un service doit au préalable obtenir l'accord des bénévoles.

Tout manquement entrainera l'exclusion de la personne concernée du groupe WhatsApp ENDPBL

À Bayonne le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)